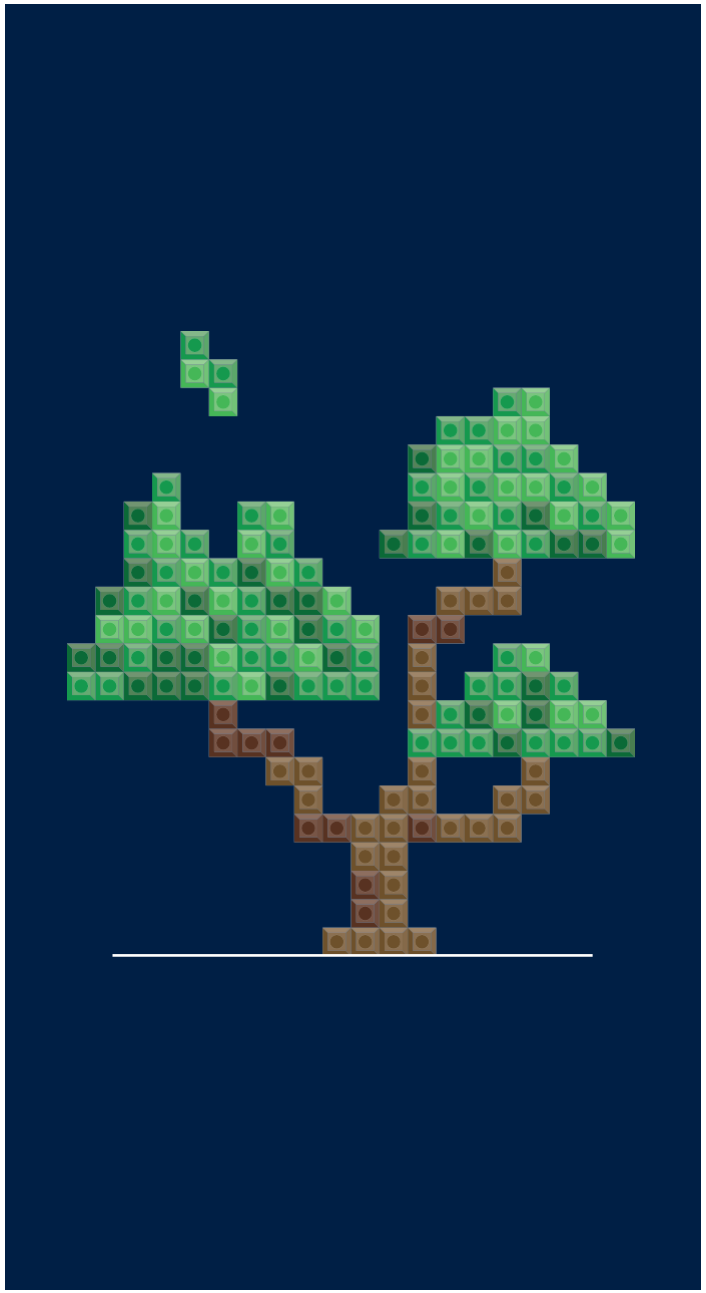
EDMOND DE ROTHSCHILD

EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV EURO SUSTAINABLE EQUITY



RAPPORT DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2025

COMMUNICATION PUBLICITAIRE : Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

PRÉSENTATION DU FONDS

NOTRE CONVICTION

1. PERFORMANCE ET RÉSILIENCE

Nous sommes convaincus depuis près de 15 ans que les sociétés répondant aux enjeux du développement durable sont créatrices de valeur.

2. LA RECHERCHE ESG NE SE SOUS-TRAITE PAS

Elle permet de cibler des opportunités d'investissement et d'identifier des risques potentiels.

3. UNE APPROCHE DIFFÉRENCIANTE

Une gestion de convictions novatrice permet d'accroître le profil performance/risque du fonds.

UNE VISION TRANSVERSALE DES ENTREPRISES DE LA ZONE EURO

Edmond de Rothschild SICAV Euro Sustainable Equity est un fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) investi principalement dans des actions de la zone euro qui a pour objet de sélectionner des valeurs offrant des perspectives de croissance prometteuses tout en visant à apporter des solutions aux enjeux du développement durable.

Nous sommes convaincus qu'un business model de qualité, tourné vers l'investissement responsable, offre un avantage compétitif pour les sociétés qui y adhèrent. Notre méthodologie propriétaire EdR BUILD[1], adaptée aux enjeux de chaque secteur est une source de performance à part entière. Le fonds applique une méthode *Best in Universe*[2], sur les entreprises de la zone euro, en privilégiant les entreprises qui bénéficient de fondamentaux financiers et extra-financiers solides.

Points clés

- Edmond de Rothschild Asset Management est un acteur reconnu de l'ISR depuis plus de 15 ans
- Une mesure de différents indicateurs ESG permettant un suivi de l'impact du portefeuille
- Des échanges quotidiens entre les équipes de gestion Actions européennes et Investissement Responsable

Nos axes de différenciation

- Fonds actions de la zone euro investi :
 - dans des valeurs…
 - … répondant aux enjeux du développement durable
- Une réelle imbrication entre les expertises ISR et financières
- Un fonds labellisé ISR[3] depuis 2009 (Novethic[4] puis label français)

1. EdR BUILD (Bold, Universal, Impact, Long Term, Differentiation) **2.** Best-in-Universe : consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité. **3.** Label ISR : Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances français, le label a pour objectif de rendre plus visible les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. **4.** Novethic : Média en ligne spécialisé dans la finance durable et l'économie socialement responsable et ancien organisme lalellisateur des fonds ISR.

ÉLÉMENTS CLÉS 2025

+40,64%
de performance sur 5 ans (A EUR) et **+ 89,09%** de performance sur 10 ans (A EUR)

401 millions d'euros
d'encours sous gestion au 31/12/2025

Best in Universe
Via le modèle propriétaire EdR BUILD[1]

13,02
Score ESG[2]
vs 11,77 pour l'indice[3]

2°C
Portefeuille aligné sur une **trajectoire 2°C**

Fonds labellisé Article 9 SFDR[4]

Label ISR

5

6

Les performances et la volatilité passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances et de la volatilité future. Elles peuvent varier dans le temps.

Données au 31/12/2025 Source: EdRAM (France) **1.** EdR BUILD (Bold, Universal, Impact, Long Term, Differentiation). Déterminé par EdRAM (France) selon sa méthodologie propriétaire des notations ESG des émetteurs. **2.** Comme indiqué dans le code de transparence, le score ESG correspond au score BUILD interne qui se situe sur une échelle de 0 à 20, 20 étant la note la plus élevée **3.** Indice de référence : MSCI EMU **4.** Classification SFDR: La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et donc entrainer éventuellement une modification de sa classification conformément au Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR). Si vous avez des doutes concernant la classification SFDR d'un fonds, veuillez contacter votre conseiller habituel. Article 9 SFDR : fonds qui présente un objectif d'investissement durable. 5. Climetrics est un système de notation qui évalue la performance environnementale des fonds d'investissement. .Les notes vont de 1 à 5, 5 indiquant la performance environnementale la plus élevée par rapport à tous les autres fonds de l'univers disponible. **6.** La note quantitative de Morningstar, attribuée aux fonds sous forme d'étoiles classe tous les mois les fonds sur la base de leur performance passée sur 3, 5 et 10 ans sur une base ajustée du risque et par rapport à la moyenne de catégorie Morningstar à laquelle les fonds appartiennent

ACTUALITÉS ESG

L'année 2025 a constitué pour Edmond de Rothschild une étape essentielle dans sa stratégie ESG globale.

Les COP restent des évènements indispensables

L'année 2025 a été marquée par un contexte politique incertain, des tensions géopolitiques accrues, et le retrait des États-Unis de plusieurs coalitions internationales, qu'elles soient climatiques ou sociales. Ces bouleversements ont conduit à repenser les enjeux de durabilité sous un nouvel angle : celui de la souveraineté. Celle-ci s'exprime notamment à travers l'électrification et, bonne nouvelle, plus d'un quart des voitures neuves vendues en 2025 étaient électriques, illustrant à quelle vitesse le marché automobile mondial évolue. La croissance la plus rapide se produit désormais en dehors de l'Europe, l'ASEAN s'imposant comme le nouveau leader de l'électrification des transports [1] .

Autre avancée majeure, pour la première fois en 2025, les énergies renouvelables ont produit en Europe plus d'électricité que les sources fossiles [2] . Parallèlement, l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables a doublé au cours des 10 dernières années au niveau mondial et dépasse depuis 2020 le nombre d'emploi dans les énergies fossiles [3].

Alors que la COP30, tenue à Belém au Brésil a dans son texte principal « Mutirão » reconnu un probable « dépassement » des 1,5°C et appelé à au moins tripler les financements pour l'adaptation d'ici 2025, les assets owners interrogés par FTSE Russel sont 85% à citer le changement climatique comme une inquiétude majeure.

Sur le plan réglementaire, la refonte de la SFDR, proposée en novembre, simplifiera et stabilisera les règles de catégorisation des produits financiers, un sujet qui devrait capter toute l'attention en 2026.

En Europe, le premier semestre 2025 a vu la publication des premiers rapports de durabilité conformes à la directive européenne, promettant davantage de transparence. Peut-on y voir la cause de la baisse significative des résolutions liées à la durabilité, notamment le recul des « Say on Climate », pourtant cruciales ? Ou plutôt le résultat d'un dialogue renforcé en amont des assemblées générales entre investisseurs et entreprises sur la crédibilité des plans de transition ?

Dans le domaine de la finance durable, nous avons poursuivi notre action, engagée et ambitieuse.

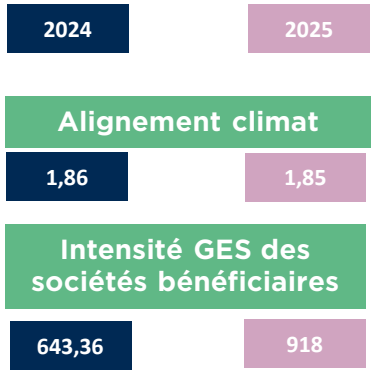
En 2025, l'équipe IR d'Edmond de Rothschild a continué à sensibiliser autour du climat avec l'organisation d'une table ronde dédiée à l'engagement climat en octobre avec des experts. Nous avons participé à plusieurs événements, notamment en tant que co-président de la commission ESG de l'Association Européenne des Analystes Financiers (EFFAS) qui a organisé sa 11-ème conférence ESG à Bruxelles en participant à la fois comme speaker, modérateur et enfin rapporteur des conclusions et, en tant que co-fondateur, nous avons célébré les 20 ans des prix académiques FIR-PRI.

Tout au long de 2025, nous avons participé aux travaux d'un groupe de travail « Finance & Handicap » du FIR qui ont débouché sur la publication en décembre 2025 d'un livre blanc « Finance Durable & Handicap ».
.

[1] Source Ember energy
[2] Source Ember energy
[3] Source IRENA & ILO 2024

Les résultats obtenus sur le portefeuille EdR SICAV Euro Sustainable Equity sont synthétisés dans le tableau suivant :

Dans le cadre du **label ISR**, nous nous engageons à ce que les indicateurs **l'alignement climat en degré** et **intensité carbone (PAI 3)** soient meilleurs que l'indice de référence du fonds. Afin de surveiller ces indicateurs, nous avons mis en place un suivi quotidien. Ainsi, si les indicateurs ne montraient pas un résultat satisfaisant, nous mettrions en place des actions correctives au sein du portefeuille.

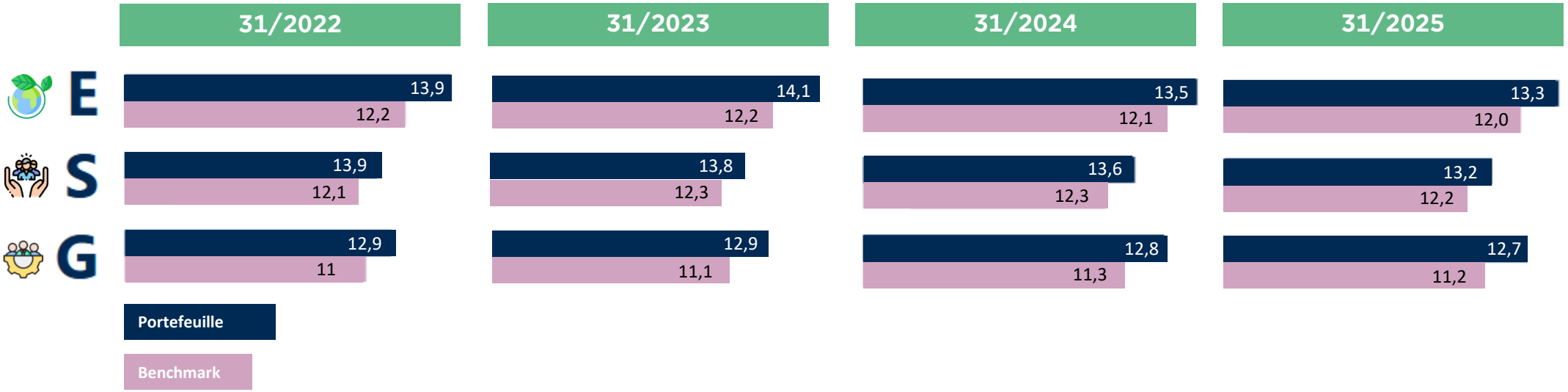


Indicateurs ESG	EdRS Euro Sustainable Equity	Indice de référence MSCI EMU	
Score ESG (taux de couverture)	**13,02 (100%)**	**11,77 (100%)**	✓
Score de controverses (taux de couverture)	**6,67 (100%)**	**4,82 (100%)**	✓
INDICATEURS D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL			
Alignement climat, en degré (taux de couverture)	**1,85 (100%)**	**2,49 (99%)**	✓
Impact vert (taux de couverture)	**13,94 (92%)**	**12,10 (93%)**	✓
Intensité de Gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements	**918 (100%)**	**1 331,96 (100%)**	✓
INDICATEURS D'IMPACT GOUVERNANCE			
Unification des fonctions CEO/Président (taux de couverture)	**3,62 (100%)**	**9,23% (100%)**	✓
Signataires du Global Compact (taux de couverture)	**95,23 (89%)**	**92,68 (99%)**	✓
INDICATEURS D'IMPACT DROITS HUMAINS			
Part des femmes au conseil d'administration (taux de couverture)	**42,52 (100%)**	**42,30 (100%)**	✓
Impact social (taux de couverture)	**13,42 (92%)**	**11,95 (93%)**	✓

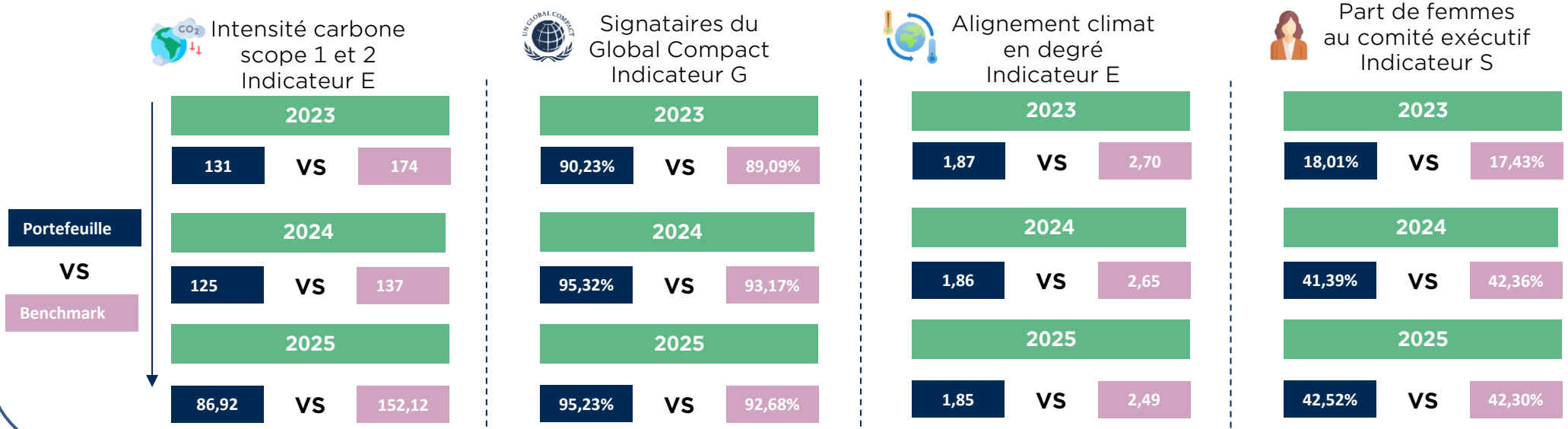
*** Ces indicateurs sont définis en page n°13.**

Données au 31/12/2025. Source: Edmond de Rothschild Asset Management (France), Carbon4 Finance, MSCI

Evolution des scores ESG



Evolution des indicateurs ESG



Rapport des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Données au 29/12/2024	Portfolio		Benchmark		Catégorie
	Valeur	Couverture	Valeur	Couverture	E/S/G
01.1 Émissions de GES de niveau 1 (Scope 1)	2 149 700,6	100 %	4 294 773,2	100 %	E
01.2 Émissions de GES de niveau 2 (Scope 2)	998 430,2	100 %	1 088 819,1	100 %	E
01.3 Émissions de GES de niveau 3 (Scope 3)	39 601 904,7	100 %	97 825 524,1	100 %	E
01.4 Émissions totales de GES	41 544 088,7	100 %	102 342 811,8	100 %	E
02. Empreinte carbone	124,9	100 %	137,5	99 %	E
03. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	643,4	100 %	1 059,0	100 %	E
04. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,1	100 %	9,8	100 %	E
05. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	52,4	99 %	57,1	100 %	E
06. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	0,4	99 %	0,4	99 %	E
07. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	13,4	100 %	14,1	100 %	E
08. Rejets dans l'eau	513,3	4 %	20 886,4	3 %	E
09. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	9 982,7	97 %	48 763,2	99 %	E
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	-	100 %	-	100 %	S
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,6	100 %	-	100 %	G
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	9,0	64 %	10,4	71 %	S
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	41,4	99 %	42,4	100 %	S
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	-	100 %	-	100 %	S

L'ensemble des PAI sont définis au sein du règlement délégué(UE) 2022/1288 de la commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088
Catégorie E/S/G : catégorie environnementale, social, ou de gouvernance.

Rapport des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Données au 31/12/2025	Portfolio		Benchmark		Catégorie
	Valeur	Couverture	Valeur	Couverture	E/S/G
01.1 Émissions de GES de niveau 1 (Scope 1)	1 640 086,4	100 %	3 951 701,1	100 %	E
01.2 Émissions de GES de niveau 2 (Scope 2)	829 244,2	100 %	1 008 346,3	100 %	E
01.3 Émissions de GES de niveau 3 (Scope 3)	65 466 204,2	100 %	164 083 880,8	100 %	E
01.4 Émissions totales de GES	67 935 534,8	100 %	169 043 962,1	100 %	E
02. Empreinte carbone	148,5	100 %	142,2	99 %	E
03. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	918,0	100 %	1 332,0	100 %	E
04. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3,4	100 %	10,0	100 %	E
05. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	53,0	100 %	54,6	99 %	E
06. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	0,3	100%	0,4	100 %	E
07. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	15,7	100 %	15,0	100 %	E
08. Rejets dans l'eau	351,1	21 %	17 091,6	16 %	E
09. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	11 242,5	100 %	45 252,2	100 %	E
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	-	100 %	-	100 %	S
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	-	100 %	0,2	100 %	G
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	10,4	85 %	12,8	91 %	S
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	42,5	100 %	42,3	100 %	S
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques	-	100 %	-	100 %	S

L'ensemble des PAI sont définis au sein du règlement délégué(UE) 2022/1288 de la commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088

ALIGNEMENT CLIMAT

En nous appuyant sur notre partenaire Carbon4 Finance, nous mesurons l'alignement de notre portefeuille avec une trajectoire 2°C. **Le portefeuille est aligné avec une trajectoire 1,85°C tandis que son indice de référence est à 2,49°C.**

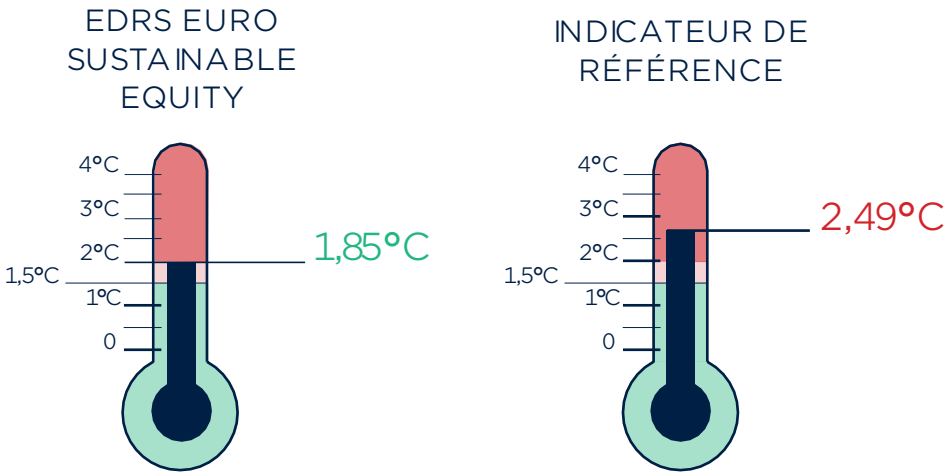
La méthodologie de Carbon4 Finance prend en compte les impacts directs et indirects sur toute la chaîne de valeur, les émissions évitées et le prospectif.

Le fonds bénéficie de son positionnement dans des valeurs apportant des solutions à la transition énergétique et climatique telles que Schneider Electric, Legrand, Kingspan ou Rexel, mais aussi Getlink et Alstom sur la mobilité durable. À l'inverse, l'absence d'exposition aux valeurs pétrolières, ou aérienne/aéronautique est positive sur l'alignement climat.

Meilleurs contributeurs à l'alignement

Entreprises	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indice	Note CIA[1]	Alignement du Chiffre d'affaires avec la Taxonomie EU
Terna	2,5	0,2	5,1	86%
KBC	3,8	0,4	6,1	-
Alstom	1,7	0,1	4,4	66%
Rexel	1,8	0,1	4,5	-
Kingspan	2	0,2	4,8	40%

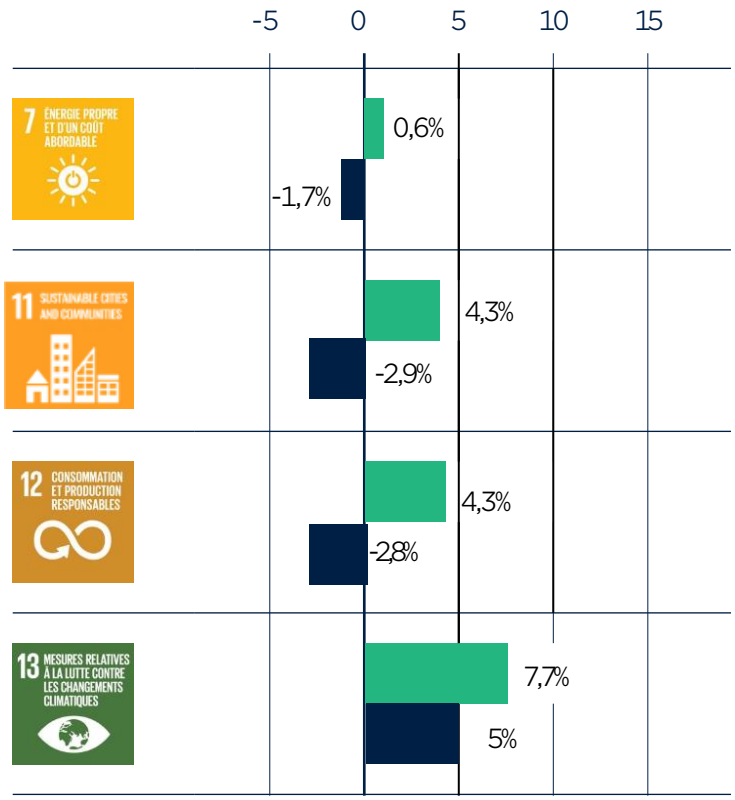
Trajectoire climat par rapport aux objectifs de l'Accord de Paris



1. Carbon Impact Analysis, de 1 à 15, 1 étant la meilleure note. Données au 31/12/2025. Source : Carbon4 Finance, EdRAM (France). Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe EdRAM France sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

ACTIVATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Score d'alignement ODD*



Edmond de Rothschild SICAV Euro Sustainable Equity

MSCI EMU

Entreprises du portefeuille avec un alignement fort

Schneider Electric

- 80% des revenus ont un impact positif sur l'environnement. 800 millions de tonnes de CO2 économisées et évitées pour ses clients entre 2021 et 2025 grâce à Ecostructure.
- Objectif de donner accès à l'électricité verte à 50 millions de personnes dans le monde d'ici à 2050.

ALSTOM

- Alstom est leader mondial de la mobilité durable, le transport ferroviaire émettant au niveau mondial 22g CO2eq/passager-km.
- Alstom s'est engagé à réduire les émissions de GES provenant de l'utilisation de son matériel roulant de 42 % par passager-km et de 35 % par tonne-km d'ici 2030/31, par rapport à 2021/22

KINGSPAN

- Pure player de l'efficacité énergétique des bâtiments, à travers la fabrication d'enveloppes d'isolation et l'installation d'énergies renouvelables.
- Enjeu crucial alors que 39% des émissions globales de CO2 provient des bâtiments.

TERNA

- Les réseaux électriques sont un enjeu essentiel de la transition énergétique. Les investissements de Terna prévoient une réduction de 4100 kt CO2. an d'ici 2030, contribuant à l'objectif italien de réduire de 55% ses émissions en 2030 vs 1990.
- Terna améliore également sa propre empreinte carbone en réduisant le taux de fuite de SF6.

Source : 31/12/2025, Edram (France), à partir des données "SDG Net Alignment score" de MSCI, seuils d'activation déterminés par Edram selon sa méthodologie propriétaire. Les objectifs de développement durable (ODD) sont les 17 priorités d'un développement économique et social, soucieux de respecter les populations et la planète. .Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe EdRAM France sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

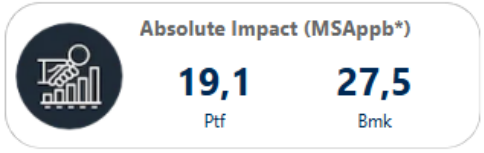
MESURE DE L'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ

Selon la méthodologie développée par Carbon4 Finance et CDC Biodiversité, le fonds a une empreinte biodiversité inférieure à son indice.

Le **GBS** permet aux entreprises et institutions financières de **mesurer leur impact sur la biodiversité** en deux temps:

Evaluation du **lien** entre **activités économiques** et **pressions** sur la biodiversité.

Analyse de **l'impact** de ces pressions sur la biodiversité et quantification en **MSA.km²** (Mean Species abundance kilomètre carré), métrique qui permet de décrire **l'intégrité des écosystèmes et la surface impactée.**





Le dash board ESG présente d'autres indicateurs également utiles quant à l'impact des portefeuilles sur la biodiversité





La méthodologie de Carbon4 Finance prend en compte les impacts par différentes pressions (climate change, land use, encroachment…), mais aussi par scopes.

Le portefeuille à un impact absolu de 19,1 MSAppb* tandis que celui du benchmark et de 27,5 MSAppb*.

En ce qui concerne le ratio : Biodiversity impact – Investistment Intensity, la contribution du portefeuille est de 31,62 et celle du benchmark de 43,83.

Le fond bénéficie de son positionnement dans des valeurs apportant une contribution positive à la biodiversité telles que Tema, Eurotunnel, ou covivio. À l'inverse, l'absence d'exposition à des entreprises tels que les pétrolières est positive quant à l'impact sur la biodiversité

Données au 31/12/2025. Sources : BIA-GBS, Global Biodiversity Score 1.1.0, August 2021, Carbon4 Finance. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe EdRAM France sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

DIALOGUE ET ENGAGEMENT

Notre approche d'engagement s'insère dans le cadre plus large de l'engagement actionnarial et la politique de vote[1] d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).
Celle-ci est applicable en France et à l'international pour tous les portefeuilles gérés.

Certains enjeux ESG peuvent avoir un impact matériel sur la valorisation des entreprises

Le processus d'engagement comprend deux principaux volets :

- d'une part une politique de vote active et un dialogue avec les entreprises en amont des assemblées générales,
- et d'autre part un engagement plus structuré sur des thématiques ESG identifiées par l'équipe de gestion.

Le processus d'engagement mis en place au sein du fonds EdR SICAV Euro Sustainable Equity vise à encourager les entreprises à communiquer et à améliorer leurs pratiques ESG, tout en contribuant à la performance du fonds.

En 2025, les gérants et analystes ont dialogué sur les pratiques extra-financières de 15 sociétés lors de 25 rencontres. Nous avons par exemple discuté des sujets d'attractivité et de rétention des talents avec plusieurs sociétés dont ASML, BMW, SAP ou Sécurité avec Spie

L'engagement formalisé a concerné 3 entreprises du fonds soit 5,6% du fonds: GTT (Gouvernance), Air Liquide (Environnement) et Danone (environnement). En effet, nous avons depuis 2022 un engagement avec Air Liquide sur ses engagements de réduction de ses émissions, leur validation par la Science Based Target initiative et le rôle du groupe dans la transition énergétique, tandis que nous somme dans un engagement collaboratif avec Danone via Nature Action 100+ sur la biodiversité.

Nous avons avec GTT un engagement sur la gouvernance de la société.

Enfin, **en 2025, les gérants ont voté à 845 résolutions des assemblées du fonds soumises par 41 entreprises, soit un taux de vote de 100% des entreprises présentes dans notre périmètre de vote**. Le taux d'opposition a été de 16,2% notamment sur des questions de renouvellement/ rémunération des auditeurs, opérations financières et rémunération des dirigeants.

1. Voir politique de vote : https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/FR/EdRAM-FR-Politique-de-vote.pdf. Source des statistiques de vote : ISS et Glass Lewis Données au 31/12/2025. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe Edmond de Rothschild sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

FOCUS ALSTOM

Le rail constitue l'un des modes de transport qui présente la meilleure efficacité énergétique et les émissions les plus faible avec 22 g CO2eq/ passager- km contre 123 pour l'aérien par exemple

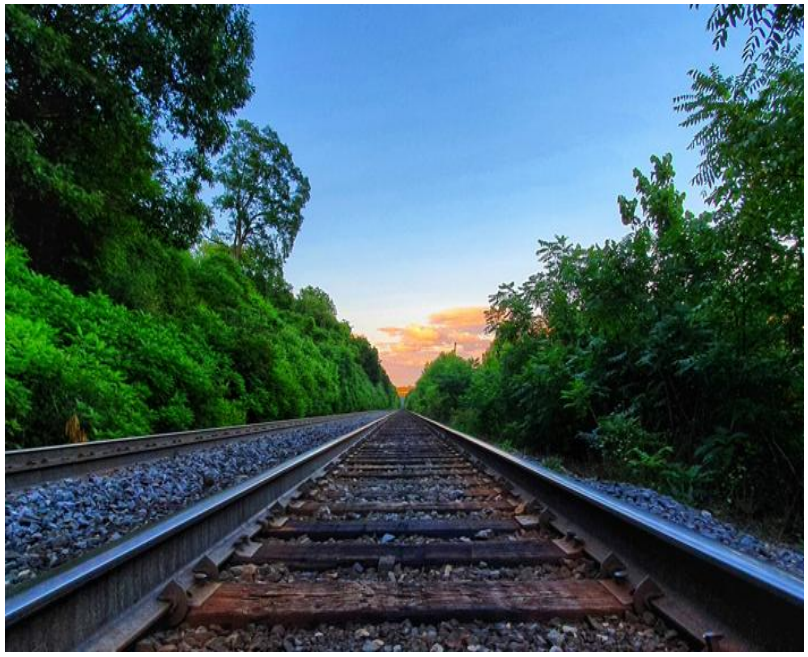
Depuis la vente de sa division énergie à General Electric en 2015, Alstom offre un profil de « pure player » de la mobilité durable avec une présence mondiale et des sites de production en Europe, Asie, Amériques, Afrique et Moyen-Orient, avec 4 divisions Matériel roulant, services, signalisation et systèmes.

Sur le plan environnemental, Alstom a vu ses objectifs climat validés par l'initiative SBTI en 2023, avec notamment l'objectif de réduire l'intensité des émissions liées à l'utilisation des solutions de transport vendues de 42 % par passager-km et de 35 % par tonne-km d'ici 2030/31 par rapport à 2021/22. Alstom présente un chiffre d'affaires aligné à la taxonomie européenne de 66%.

Le groupe investit dans des innovations comme les trains à hydrogène, une offre clé à long terme pour les lignes non électrifiées.

Socialement, Alstom s'efforce d'augmenter la diversité, avec 25,6% de femmes cadres et ingénieures. Ses résultats en matière de santé-sécurité sont bons avec un taux d'accidentologie faible.

Enfin, Alstom améliore sa gouvernance même s'il subsiste des controverses telles que des enquêtes pour ententes ou encore une exposition au risque de corruption dans le cadre de grands appels d'offre publics.



Source : Alstom.. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe Edmond de Rothschild sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

INDICATEURS D'IMPACT ESG

Nous nous référons à des indicateurs dits d'impact afin de mesurer la performance extra-financière du fonds. L'équipe Investissement Responsable d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a décidé de se concentrer sur certains d'entre eux, jugés les plus pertinents. Ont ainsi été calculés, à la fois pour l'indice et le portefeuille, les indicateurs suivants :

Score ESG: le score ESG va de 0 à 20, 0 étant considéré comme le risque ESG le plus faible et 20 comme le plus élevé.

Part des femmes au sein des comités exécutifs : en France, la loi "Rixain" instaure une obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes dans les postes de direction des grandes entreprises. En l'absence de données homogènes en Europe nous regardons le comité exécutif.

Part des entreprises faisant l'objet de controverses selon MSCI : Le score de controverse est la moyenne pondérée des niveaux de controverses des entreprises (de 10 pour les controverses les moins sévères et directes à 0 le plus sévère).

Impact vert : Valeur environnementale ajoutée des produits et services, innovation/produits éco-conçus. L'impact vert est mesuré sur une échelle de 0 à 20.

Impact social: Gestion des emplois et des restructurations/Relations avec les fournisseurs/Valeur ajoutée sociale des produits et services/licence d'exploitation. L'impact sociétal est mesuré sur une échelle de 0 à 20.

Unification des fonctions CEO/Président : Approche de non séparation de la fonction de président et directeur général. La séparation des fonctions de président et de directeur général est un principe de bonne gouvernance privilégié par Edmond de Rothschild Asset Management.

Alignement climat, également mesuré par Carbon4 Finance mesure l'alignement du portefeuille avec une trajectoire climatique, à horizon 2100.

Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité : correspond à la part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones.

Les indicateurs sont calculés à partir des données les plus récentes. Pour chaque indicateur calculé, nous précisons le taux de couverture correspondant à la part du fonds ou de l'indice pour laquelle nous avons pu obtenir l'information.

AVERTISSEMENT. Achevé de rédiger le 31/12/2025. Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document.

Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. La règlementation concernant le mode de commercialisation d'un OPC varie en fonction des pays. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. Si vous avez le moindre doute sur votre capacité à souscrire dans cet OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Ce document n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. Persons » tel que ce terme est défini dans le « Regulation S » de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières. Aucun produit d'investissement présenté ici n'est autorisé à la vente aux termes de la loi de 1933 sur les valeurs mobilières ou de toute autre réglementation applicable aux États-Unis. Dès lors, aucun produit d'investissement ne peut être proposé ou vendu directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique à des résidents et citoyens des États-Unis d'Amérique et à des « U.S. Persons ».

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa règlementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'informations clés (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande.

Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps. Elles peuvent notamment être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts ou actions de l'OPC.

« Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs (y compris les filiales et entités affiliées) du groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Mangement du groupe Edmond de Rothschild.

La Société de gestion est amenée à verser à titre de rémunération une quote-part des frais de gestion financière de l'OPC à des intermédiaires tels que des entreprises d'investissement, entreprises d'assurance, sociétés de gestion, structureurs intermédiaires de commercialisation, distributeurs ou plateformes de distribution avec lesquels une convention a été signée dans le cadre de la distribution, le placement des parts de l'OPC ou la mise en relation avec d'autres investisseurs. Cette rémunération est variable et dépend de la relation d'affaires en place avec l'intermédiaire et de l'amélioration de la qualité du service fourni au client dont peut justifier le bénéficiaire de cette rémunération. Cette rémunération peut être forfaitaire ou calculée sur la base des actifs nets souscrits résultant de l'action de l'intermédiaire. L'intermédiaire peut être membre ou non du groupe Edmond de Rothschild. Chaque intermédiaire communiquera au client, conformément à la réglementation qui lui est applicable, toute information utile sur les coûts et frais et ses rémunérations.

Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.
© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés .

DISTRIBUTEUR GLOBAL ET SOCIETE DE GESTION : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401Paris Cedex 08

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros - Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edram.fr

#SUSTAINABILITY IN ACTION



EDMOND
DE ROTHSCHILD